MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ

LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,

Vu l'arrêté du 02 Juin 2008 portant création du Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES DE LA TRANSITION

Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 02 janvier 2018 du président de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine ;

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2018/2019 un jury d'examen pour le Diplôme Interuniversitaire ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES DE LA TRANSITION

Article 2 : Le jury est présidé par Professeur TOURAINE Philippe (PU/PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur BACHELOT Anne (PU / PH)

Professeur POLAK Michel (PU / PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris le 13 Mars 2019

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université

Bruno RIOU